PREMIERE EXPEDITION

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE
Tél. : 01.34.69.00.42
Fax : 01.34.69.17.31
Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE

Constat du 15 Janvier 2018

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
ET LE QUINZE JANVIER

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1er au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848,
agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 27 Décembre 2017.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des droits et biens immobilier, décrits comme suit :

COMMUNE DE BEZONS (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 35-65 rue Jean Jaurès cadastré section AL numéro 257 lieudit « 67 rue Jean Jaurès » pour 30 a 24 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division publié le 9 décembre 2008 volume 2008 P numéro 5000, portant sur les lots suivants :

- LOT NUMERO NEUF (9) : sis 3 rue Aimé Cesaire, dans le bâtiment unique, escalier A, 1er étage, un appartement au fond de la partie de dégagement située à droite en venant de l'ascenseur, commercialisé sous le numéro 111 comprenant entrée avec placard, séjour, cuisine, trois chambres dont deux avec placard, dégagement, salle de bains, salle d'eau à la suite d'une des chambres, wc, et la jouissance privative et exclusive d'une terrasse, ainsi que les 1051/100.000èmes des parties communes générales ;

- LOT NUMERO DEUX CENT VINGT NEUF (229) : bâtiment unique, escalier A-B, au deuxième sous-sol, une aire de stationnement portant le numéro 58, ainsi que les 57/100.000èmes des parties communes générales ;

- LOR NUMERO DEUX CENT TRENTE (230) : bâtiment unique, escalier A-B, au deuxième sous-sol, une aire de stationnement portant le numéro 59, ainsi que les 57/100.000èmes des parties communes générales

Lesdits biens appartenant à Monsieur Cyrille NAKOUBAYOULA et Madame Rose-Line Mathias NAKOUBAYOULA née DAVID suivant acte en date du 11 août 2009.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice 95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,

Déférant à cette réquisition, je me suis transporté 3 rue Aimé Césaire à BEZONS (Val d'Oise), 1er étage, porte au fond de la partie de dégagement située à droite en sortant de l'ascenseur,

Où étant ce jour sur place à 11 heures 30, assisté de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, et de deux témoins majeurs requis,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Au moment où j'allais faire procéder à l'ouverture forcée des lieux, Monsieur Cyrille NAKOUBAYOULA et Madame Rose-Line NAKOUBAYOULA se présentent à nous. Après leur avoir indiqué l'objet de ma mission, ils me déclarent ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précisent occuper les lieux avec leur enfant.

Les lieux consistent en :

- un appartement au 1er étage, (lot 9),
- et deux aires de stationnement au 2ème sous-sol portant les n°58 et 59 (lots 229 et 230);

L'immeuble, construit depuis moins de dix ans, présente des façades parfait état. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en parfait état.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et escaliers sont en parfait état.

Le Syndic de la copropriété est le suivant :

Gratade
141 r Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET
Tél : 01 41 43 83 83
Tél : 09 67 30 68 79
Fax : 01 41 43 83 55

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Une entrée:**

  La porte d'entrée qui permet d'y accéder est en parfait état.

  Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

  L'équipement comprend :

  - Un interphone ;

- **Les WC :**

  La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

  Le carrelage du sol est en parfait état, ainsi que les peintures murales.

  L'équipement comprend :

  - Un bloc WC ;

- **Un dégagement vers l'arrière :**

  Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

- **La chambre 1 dans le dégagement :**

  La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

  La moquette du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

  L'équipement comprend :

  - Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC.

- **La chambre 2 dans le dégagement :**

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

La moquette du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC.

- **La salle de bains :**

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

Le carrelage du sol, les faïences murales, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une baignoire complète.
- Un lavabo.
- Un point lumineux ;

- **Le séjour en porte face dans l'entrée :**

Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une série de baies vitrées à double vitrage et châssis PVC ouvrant sur un une terrasse ;

- **La cuisine attenante :**

Le carrelage du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC ;
- Un coin cuisine avec évier et placards de rangement

- **La chambre 3 dans le séjour :**

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

La moquette du sol, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage et châssis PVC.

- **La salle d'eau attenante :**

La porte qui permet d'y accéder est en parfait état.

Le carrelage du sol, les faïences murales, les peintures des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une douche complète.
- Un lavabo.
- Un point lumineux ;

L'ensemble de l'appartement est chauffé par des convecteurs électriques.

Un métrage des lieux est effectué sous mon contrôle par la société CERTIMMO.

EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

François LIEURADE
Huissier de Justice Associé
30, Avenue du 8 Mai 1945 95200 SARCELLES

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010